

leur dit :  
—Etes-vous bien décidées à me seconder, à travailler avec moi à l'émancipation de la femme, à la placer enfin au même niveau que l'homme... en attendant que nous nous mettions au-dessus ?

Toutes les dames répondent avec un accord bien rare :

—Oui, oui, nous sommes décidées.

—Me reconnaissez-vous pour chef de cette entreprise ?

—Parfaitement !

—Vous m'obéirez comme tel ?

—Cela va sans dire.

—Vous le jurez ?...

—Est-ce bien nécessaire de jurer ?

—Dame !... pas trop ! car j'ai remarqué que dans le monde le serment n'engageait à rien.

—Alors ne jurons pas.

—C'est bien plus sûr... vous n'êtes liées que par votre volonté, ça vaut mieux qu'un serment.

—Voilà déjà une réforme ! s'écrie la veuve Flambarde, nous décidons qu'à l'avenir, en affaires comme en toute autre chose, on ne jurera plus !...

—C'est entendu, mesdames ; écoutez-moi bien.

—Nous ne sommes qu'oreilles !

—Faites vos préparatifs comme pour un grand voyage ; emportez toutes vos toilettes, tous vos bijoux... emportez de l'argent, si vous en avez, celles qui n'en auront pas s'en passeront ; je vous mènerai dans un endroit où vous n'aurez jamais besoin d'en dépenser.

—Quel est donc ce fortuné séjour.

—Eh parbleu ! c'est à Brétigny, dans le château de mon oncle le capitaine.

—Et il voudra bien nous recevoir... nous héberger toutes ?

—Il en sera enchanté. Je lui ai écrit pour lui faire part de mes intentions, de mes propos ; voici ce que M. de Vabeaupont m'a répondu... Vous écoutez, n'est-ce pas ?

—Nous ne faisons que cela...

—C'est que je vois, là-bas, madame Vespuce qui cause avec madame Grassouillet... Quand je parle, je ne veux pas qu'on cause !

—Mon Dieu, chère dame, dit madame Vespuce, je demandais seulement à madame Grassouillet si elle savait où est situé Brétigny...

—Et j'ai répondu à madame que je ne savais pas plus qu'elle...

—Mesdames, c'est à moi que vous auriez dû demander cela, je vous aurais répondu que Brétigny est en Picardie, à quelques lieues de Noyon.

—Et Noyon est loin de Paris ?

A Continuer.

—Maladroit ! butor ! vous m'avez renversé votre onier sur mon pantalon ! un pantalon de trente francs !

—Voilà vos trente francs ! le pantalon est à moi ! livrez-le tout de suite !

## LE GROGNARD

MONTREAL, 3 Mars 1883.

### A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et bonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas babiner sur ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres de Etats-Unis subissent un escompte de 10 pour cent.

### CHRONIQUE.

Il y a longtemps que Baptiste se laissait piler sur les pieds par John Bull. Il a fini par se fâcher et aujourd'hui il a le dessus.

Dans le conseil de ville l'élément canadien-français n'était pas représenté dans une juste proportion. Il avait droit à deux sièges de plus qu'il n'en avait les dernières élections municipales. Il a réussi à remporter une victoire dans le quartier centre et il a actuellement la majorité dans le conseil.

Nos lecteurs se rappellent la manière inique dont ils ont été traités dans le comité des chemins. L'orsqu'il a été question des dernières nominations dans ce département important les échevins Grenier, Lauront, Jeannotte et Robert ont déclaré que l'injustice qu'on faisait à leurs compatriotes ne resterait pas impunie. Ils ont tenu parole et l'expiation a été cruelle pour messieurs les Anglais. Ils ont bu le calice jusqu'à la lie.

A l'avenir ils fileront plus doux s'ils ne veulent pas tomber de fièvre en chaud mal.

Attention à la formation des nouveaux comités civiques. C'est là que nous allons en découdre.

\*\*\*

Il y a actuellement de Québec un bill qui nous ne pouvons qu'appeler un plan de nègre. Le projet de loi est à l'effet d'autoriser la fondation d'une loterie où les porteurs des billets heureux auront le droit de faire un voyage à Paris, toutes leurs dépenses étant payées, frais de voyage, d'hôtel de théâtre et de restaurant.

Pour la somme de 25 cents n'importe qui pourra acheter un billet de cette loterie.

Le bill une fois adopté par les Chambres il reste à s'avoir comment le public se laissera prendre aux gluaux de la loterie.

Nous croyons qu'il y a une lacune importante dans le projet de loi on a oublié d'y insérer une clause en faveur du beau-sexe. L'idée de voir des hommes mariés s'embarquer seuls pour un voyage aussi long et aussi dangereux que celui de Paris, nous repugne

énormément. Le législateur ignore le droit des femmes et le *Grognard* les revendique pour elles. Il est d'opinion que le bill devra contenir une clause obligeant les organisateurs de la loterie à émettre un certain nombre de billets doubles, bons pour un monsieur et sa dame. Sans cela, le projet de loterie de M. Faucher sera un four complet.

Voyons, M. Faucher, un bon mouvement ; les femmes ne vous ont jamais maltraité, rendez leur justice en amendant votre bill tel que nous vous le suggérons.

\*\*\*

Le mot de la fin.

Les journaux ont annoncé la semaine dernière que l'Église Notre Dame allait être dotée de la plus belle chaire de l'Amérique. La construction et la sculpture de la chaire ont été confiées à un de nos meilleurs artistes, M. Hébert.

Un loustic causait avec un ami à propos de cette chaire et il lui disait :

—Il y a une chose étrange dans la manière dont le contrat a été donné.

—Comment ça ?

—Il paraît que les marguilliers n'ont pas voulu recevoir les soumissions des célibataires qui étaient mis hors du concours. Les gens mariés seuls pouvaient envoyer des soumissions.

—Pourquoi ça ?

—Prbbleu, c'est bien simple le commandement est là : L'œuvre de chair ne désireras. Qu'en mariage seulement.

## LE CHAPEAU D'UN HUISSIER.

Ce n'est un mystère pour personne qu'un certain nombre de nos avocats sont loin de remaier l'argent à la pelle, et l'on sait que plusieurs ont eu le désagrément de voir leurs meubles saisis.

C'est ainsi que, samedi dernier, l'un d'eux se présentait pour saisir chez M. X..., avocat de la rue.....

Nous ne voulons pas jouer à celui-ci, qui est un excellent garçon, plein de gaieté et de rondeur, malgré le triste état de ses finances, le mauvais tour de le désigner, même par une initiale. Quand à l'huissier, comme ces gens-là sont généralement processifs à l'excès, nous nous contenterons de dire que celui dont il s'agit possède un des plus importants bureaux de la ville. Ajoutons qu'il est bien connu dans toute la corporation dont il fait partie par l'extrême négligé de sa mise.

\*\*\*

Donc, samedi dernier, maître Z..., escorté de son recors, sonnait à la porte de l'avocat. Celui-ci le reçut avec le sourire le plus aimable, le plaignit sincèrement du triste métier qu'il faisait, lui promit de s'occuper de la grosse question des frais de procédure, et finalement l'installa tout ahuri devant son bureau. Jamais maître

Z... n'avait vu un débiteur si poli.

Il n'en commença pas moins son opération, et se mit à saisir tout ce qu'il y avait autour de lui. Il était si actionné à sa besogne qu'il ne s'aperçut pas que M. X... lui avait pris son chapeau et l'avait emporté dans la pièce voisine.

\*\*\*

N'allez pas croire surtout que l'homme de loi eût la coupable intention de détériorer le couvre-chef.

Outre que cela eût pu lui coûter cher, il eût considéré comme une lâcheté véritable de maltraiter un pauvre vieux chapeau, déjà tout rougi, hérissé comme un sanglier, et affligé de rigoles que la pluie avait creusées par devant et par derrière.

Loin de lui nuire, il commença par cracher dessus, pour le faire reluire. Il le frotta ensuite avec un morceau de flanelle ; après quoi, il le brossa solidement, et, au moyen de ses pincettes qu'il avait fait chauffer, il remit les bords consternés à peu près d'aplomb. Enfin, rentrant dans son cabinet où l'huissier continuait la saisie, il accrocha surnoisement, et sans être vu, le chapeau à une patère.

—Item, disait l'huissier, de cette voix spéciale que vous connaissez, un pardessus d'hiver doublé de soie ; item, une canne à pomme d'ivoire ; item, un chapeau de castor.

C'était son propre chapeau que le malheureux huissier, ne le reconnaissant pas, venait de saisir ainsi !

\*\*\*

Un quart d'heure après, il avait terminé, et laissait gracieusement au frère de M. X... un double de l'acte qui le nommait gardien des objets saisis.

Puis, d'un air légèrement inquiet, il se mit à chercher son couvre-chef.

—Le voici, dit complaisamment l'avocat, en le lui montrant suspendu à la patère... Je l'ai un peu brossé et j'ai peigné les poils, parce qu'il était si sale qu'il m'a fait de la poine !

L'huissier, tout interloqué, étendit la main, en balbutiant un remerciement confus ; mais le débiteur se mit vivement entre le chapeau et lui :

—Bas les pattes ! dit-il, ce chapeau est saisi ; vous avez nommé mon frère gardien, et je vous défends d'y toucher !

—Mais c'est absurde ! s'écria l'huissier cramois de colère.

—C'est comme ça !... Si vous voulez le ravoir, faites faire une opposition de vos confrères... Ça vous coûtera \$5 ou \$6, je connais le tarif !... Et, maintenant que vous n'avez plus rien à faire ici, filez, ou gare les coups.

Maître Z... essaya, une dernière fois, de protester... de dire qu'il faisait froid. La partie saisie répondit fièrement qu'elle le savait et regarda l'huissier et son recors d'un air si terrible qu'ils s'en allèrent en trébuchant comme des gens gris. La stupéfaction produisit quelquefois de ces effets-là.

L'histoire fait déjà le tour du du barreau, et vous jugez si on rit de l'aventure de maître Z..., qui a dû acheter un chapeau d'occasion !

## ETRANGE VISION

On sait que le général Montauban qui a commandé l'expédition de Chine en 1860 avait pris part à presque toutes les campagnes d'Algérie. C'est à lui que se rendit Abd-el-Kader, cerné par les habiles manœuvres du général Lamoricière, et plus tard il commanda pendant plusieurs années la province d'Oran. Peu de temps après avoir pris possession de ce poste important, il reçut de la famille de Géroaux la demande de faire faire des recherches minutieuses sur les circonstances dans lesquelles le capitaine de Géroaux avait succombé et sur ce qu'on avait pu connaître du sort des blessés ou des cadavres tombés ce jour là entre les mains des Arabes. Le général dut répondre qu'aucun renseignement détaillé n'avait pu être recueilli sur les victimes de ces triste journées, mais que plusieurs des survivants avaient vu tomber le capitaine, et que depuis lors des échanges avec les tribus ayant délivré tous les Français prisonniers, il n'y avait plus à espérer qu'aucun des combattants de Djemma Gazout reparût jamais et pût donner de nouveaux détails sur ses compagnons.

Cette réponse ne satisfait point la famille, qui insista pour que de nouveaux efforts fussent faits, et afin d'y intéresser le général on lui envoya le récit suivant.

Le capitaine de Géroaux avait une sœur, jeune fille d'une grande sensibilité et qui l'affectionnait extrêmement. Un jour se trouvant avec ses parents, elle fut saisie subitement d'une émotion extraordinaire et s'écria qu'elle voyait son frère entouré d'Arabes qui l'attaquaient et le frappaient. Elle s'évanouit, et quelques jours après on apprit le combat où Géroaux avait succombé, et la famille remarqua qu'il avait eu lieu le jour même où la jeune fille en avait eu en quelque sorte la vision. Plusieurs années s'étaient passées sans incident nouveau, lorsqu'une fois encore Mlle de Géroaux qui ne cessait de penser à son frère, crut un jour qu'elle le voyait devant elle. Il était vêtu en Arabe de vêtements déchirés et travaillait la terre. Cette hallucination se répéta à divers intervalles, et la famille qui ne la considéra que comme un effet d'une imagination très exaltée, finit par s'en émouvoir. Enfin un jour Mlle de Géroaux s'écria encore tout émue qu'elle voyait son frère vêtu d'une robe et d'un turban blanc chantant en psalmodiant des paroles arabes. Elle supplia ses parents de la croire et de faire chercher dans toutes les tribus arabes si son frère ne pouvait être retrouvé, c'est alors qu'on s'était décidé à faire faire par l'intermédiaire des autorités françaises les recherches demandées.